



Sport Fun Activ asbl

Règlement d'ordre intérieur des activités

Préambule

Chers parents, chers membres, chers participants,

Afin d'assurer un accueil et organisation de qualité, sécurisante, et conviviale tant pour les participants, que pour les coordinateurs et les moniteurs, nous vous saurions grès de prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur dont les obligations et les droits sont détaillés ci-après.

Notre objectif est de fournir une organisation où la confiance, le respect, la bienveillance, et l'amour des activités sportives et récréatives ont une place de premier plan.

1. Accueil et départ de votre enfant

Votre enfant sera accueilli par un moniteur ou un coordinateur le premier jour du stage programmé. Il est demandé à la personne responsable d'annoncer l'arrivée de son/ses enfant.s, et le cas échéant de transmettre toute information utile concernant l'enfant dont pourrait avoir besoin les moniteurs pour le bon déroulement de la journée. Les moniteurs présents mettront tout en œuvre pour offrir un accueil sécurisant à votre enfant qui pourrait craindre de la séparation parentale, ou de se retrouver dans un nouvel environnement inconnu. Afin d'éviter toute précipitation, il vous est demandé d'amener votre enfant sur le lieu du stage au plus tard à 8h50 afin de pouvoir démarrer les activités à 9h00. A la fin de la journée, il vous est demandé de signaler le départ de votre enfant auprès des moniteurs. En cas de retour avec une tierce personne, il faut impérativement le signaler dès l'arrivée de votre enfant auprès des moniteurs. Votre enfant peut quitter seul le lieu de stage moyennant une attestation écrite de la personne responsable qui devra être donnée aux moniteurs le premier jour du stage. Cette possibilité de retour ne peut engager la responsabilité des moniteurs ou des coordinateurs de même que celle de l'asbl Sport Fun Activ.

2. Activités

Les activités se déroulent, sauf avis contraire signalé préalablement, ou cas de force majeure (cf. conditions générales de vente et d'utilisation), de 9 à 12h et 13h à 16h. En général les participants sont inscrits pour la journée complète. Dans certains cas, il est possible que les activités proposées se déroulent par demi-journée, notamment en ce qui concerne la catégorie de 3 à 5 ans ; mais cette possibilité est signalée dans les programmes du stage.

3. Garderie

Une garderie est organisée gratuitement le matin à partir de 7h30, et le soir jusque 18h00. En cas de participation à la garderie du soir, il est demandé à la personne responsable d'en informer les moniteurs dès l'arrivée du matin. Sport Fun Activ asbl ne peut être tenue responsable d'enfants qui seraient déposés sur le lieu du stage avant 7h30, heure d'ouverture de la garderie. En cas d'arrivée tardive, c'est-à-dire après 18h00, un supplément de 10 € par ¼ d'heure sera porté au compte du responsable de l'enfant.

4. Inscription

Pour le bon fonctionnement de nos activités, le nombre d'inscription est limité.

Les inscriptions se font par mail via info@sportfunactiv.be, ou par téléphone au 0479/93.43.80. Dans les 48h, vous recevez un mail vous informant de la réservation de votre enfant aux activités choisies.

Ce courriel comprend aussi :

- la notification de paiement et le numéro de compte bancaire BE32 1030 7239 4202 (Banque : Crelan – BIC : NICABEBB).
- Le programme du stage ;
- Le lieu, les horaires, les possibilités de garderie.
- Les conditions générales de vente et d'utilisation, le présent règlement d'ordre intérieur ;
- Une fiche santé & contact à compléter, et à nous retourner complétée, datée, et signée.

L'inscription sera véritablement confirmée après réception du paiement.

Des réductions pour l'inscription d'enfants d'une même fratrie sont possibles : 10 € dès le deuxième enfant, et 20 € à partir du troisième.

5. Interruption pour raisons médicales

Sport Fun Activ asbl permet un remboursement forfaitaire en cas d'interruption d'un stage, sur présentation d'un certificat médical. 15 € pour 3 jours d'absence, et 30 € pour 4 jours d'absence. Le remboursement de ces montants ne sont possibles qu'à la condition que le montant total du stage ne soit pas inférieur au montant du remboursement. Sans motif médical qui justifie l'interruption à la participation des activités, le montant intégral du stage est dû.

6. Annulation avant le début du stage

Les stages doivent être annulés minimum 14 jours avant la date de début. Sans respect de cette condition, le stage sera facturé et devra être payé. En cas d'annulation plus de 14 jours avant le stage, la somme de 25 euros sera retenue en paiement des frais administratifs.

7. Attestations délivrées par Sport Fun Activ asbl

Sport Fun Activ asbl délivrera les attestations fiscales et mutuelles sur demande via : info@sportfunactiv.be.

8. Assurances et accidents

En cas d'accidents involontaires, tous les enfants sont couverts par l'assurance contractée par Sport Fun Activ asbl. Nul n'est à l'abri d'un petit accident, un bleu, une éraflure, un petit hématome... Les premiers soins sont prodigués par le moniteur ou le responsable sur place. Les parents seront informés par téléphone au moment même de l'incident si ce dernier relève d'une certaine gravité. En cas d'accident plus important, les parents seront automatiquement appelés par prévention. Pour toute blessure, nous demandons aux parents/responsables d'assurer un suivi médical continu à leur domicile afin de prévenir toute aggravation des blessures. En cas d'accident nécessitant un transport vers l'hôpital, soit le parent est disponible et revient chercher l'enfant dans les plus brefs délais, soit le transport se fait via un moniteur ou, en fonction de la gravité de la situation, en ambulance. Dans tous les cas, un accompagnant sera prévu dans la mesure du possible, afin de continuer à garantir, tout de même un encadrement pour les autres participants. Une déclaration d'accident sera remplie sur place et renvoyée dans les plus brefs délais auprès de notre compagnie d'assurance. Cette dernière fera alors le nécessaire. L'association veille à ce que les lieux mis à disposition soient tenus en bon père de famille afin de permettre à chacun de pouvoir profiter d'un lieu propre et soigné. Les lieux seront vérifiés à la fin de chaque journée afin que tout soit prêt pour la journée suivante. Les animateurs veilleront régulièrement à la bonne tenue des lieux et, le cas échéant, l'animateur se chargera de rendre l'endroit

apte au déroulement des animations. Les frais liés à la suite d'une détérioration volontaires des locaux et/ou du matériel seront réclamés auprès des responsables de l'enfant. Les détériorations naturelles survenues à la suite d'une vétusté ou d'une utilisation normale ne rentrent évidemment pas en ligne de compte.

9. Repas et collations

Les enfants devront avoir leur repas de midi, leur collation ainsi qu'une boisson (de l'eau de préférence). Nous nous engageons à faire du temps de midi un moment convivial et de ressourcement. Il arrive parfois que les enfants n'aient pas toujours un grand appétit. Dans ce cas, nous en informons les parents.

10. Tenue vestimentaire et matériel à prévoir

Afin que votre enfant soit à l'aise, il est demandé que votre enfant soit habillé avec une tenue appropriée en rapport avec les activités prévues, et la météo du jour. Nous vous conseillons de privilégier de « vieux vêtements » auxquels vous n'accordez pas trop d'importance, et de prévoir une tenue de rechange complète. Si des activités nautiques sont prévues, l'enfant doit venir avec son maillot, son essuie et son bonnet de bain. Les shorts de plage sont interdits. En cas de participation au stage « Vélo », l'enfant doit venir avec son propre vélo en état de rouler ainsi qu'un casque adapté.

Il vous est demandé de venir avec une paire de chaussure d'intérieur, et une autre prévue pour les activités d'extérieur ; par exemple des pantoufles de gym et une paire de baskets.

Nous vous demandons de nous informer de la taille vestimentaire de votre enfant car nous lui fournirons en début de stage un t-shirt personnalisé. En cas d'activité vélo, nous fournissons les chasubles de sécurité. Lors de fortes chaleurs, il est important de prévoir un couvre-chef (casquette, chapeau...), une crème solaire indice 50 de préférence, ainsi que de quoi s'hydrater en suffisance (gourde, bouteille d'eau...).

11. Sieste

Pour les enfants de 3 à 5 ans, un moment de sieste est prévu après le repas de midi pour les enfants qui en ressentent le besoin. Dans ce cas, il est demandé de prévoir le nécessaire dont votre enfant à besoin afin qu'il soit dans de bonne disposition pour ce moment de détente : doudou, couverture, sucette, oreiller...

12. Vol, perte et dégradation

Nous nous permettons d'insister pour que les effets personnels portent une marque distinctive et que les enfants ne soient pas munis d'objets ou de vêtements de valeur. L'ASBL Sport Fun Activ décline toute responsabilité en cas de vols, perte ou détérioration. La détention d'un smartphone, mp3, ou tout autre appareil électronique est fortement déconseillé. En aucun cas l'asbl ne pourra être tenue responsable de leur dégradation, perte ou vol. Les parents sont tenus de récupérer les effets personnels de leur(s) enfant(s) en fin de journée. S'il reste des vêtements et objets non réclamés, ils seront donnés après un délai de 2 semaine à une association caritative. Lors de stage VTT ou vélo, l'asbl met à disposition des locaux permettant de les laisser durant la semaine de stage. C'est un service rendu et non une obligation. L'asbl décline toute responsabilité en cas de détérioration ou vols.

13. Moniteurs et animateurs

Nos moniteurs sont choisis sur base d'exigences qualitatives. C'est pour cela que nous privilégions des enseignants ou futurs enseignants (bachelier instituteur maternel, bachelier instituteur primaire, bachelier en éducation physique...), personnels de l'enseignement (bachelier éducateur spécialisé...), personnels de la petite enfance et d'animation, mais aussi des professionnels d'un secteur lié aux stages. Nous demandons à nos moniteurs une tenue vestimentaire neutre et respectable. Nos

moniteurs véhiculent les valeurs humaines, de respect, d'équité, et offre un cadre apolitique et impartial.

Le moniteur s'engage aussi à :

- respecter les horaires ;
- adopter un comportement professionnel ;
- s'assurer que les enfants soient toujours sous surveillance ;
- adopter un langage respectueux envers les enfants ;
- adopter une tenue vestimentaire adaptée à sa tâche ;
- respecter et à ranger le matériel mis à sa disposition ;
- ne régler aucun conflit avec un collègue devant les enfants ;
- se référer au responsable en cas de besoin afin d'assurer un encadrement sécurisé et sécurisant.

Lors de sorties (en rue, piscine ou autre), l'animateur :

- encadrera son groupe de manière sécurisée ;
- emmènera une liste des enfants présents ;
- veillera à véhiculer une bonne image de l'association.

14. Fiche santé & contact

Une fiche santé & contact par enfant inscrit doit nous parvenir lors de la première journée de stage. Elle doit être correctement, véritablement et lisiblement complétées, pour la sécurité de votre/vos enfant(s) et obligatoirement signées. Elle est disponible sur le site www.sportfunactiv.be, et jointe au mail de réservation qui vous est envoyé après la demande de participation. Si un médicament doit être administré à l'enfant, il est impératif de fournir une prescription médicale. Il est demandé au parent / responsable d'en informer le moniteur responsable au préalable.

15. Comportement des enfants

Un stage est un lieu social où les règles habituelles de vie en communauté doivent être respectées. Il appartiendra aux adultes, en l'occurrence aux moniteurs présents de veiller au respect de ces règles. La propreté et l'ordre doivent être maintenus dans les lieux fréquentés ainsi que le matériel mis à disposition doit être respecté. Les déplacements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur se font en compagnie d'un moniteur ou avec son consentement. L'enfant faisant preuve de mauvaise volonté, de faits de violence physique ou verbale, non respectueux des consignes et directive ou autre, pourra se voir l'accès aux stages refusé par le responsable. Et ce, en vue du bien-être du respect du reste du groupe.

16. Contact

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le moniteur de votre enfant, le coordinateur présent sur l'endroit de stage ou encore bien le responsable qui mettront tout en œuvre pour vous aider à résoudre un éventuel problème. Nous restons joignables par email via info@sportfunactiv.be ou par téléphone en contactant Alexandre Flasschoen, administrateur, au 0479/93.43.80.

Sport Fun Activ asbl
Rue Franklin Roosevelt, 245
4870 TROOZ
Mail : info@sportfunactiv.be
T. 0479/93.43.80
www.sportfunactiv.be